



BULLETIN D'INSCRIPTION – SAISON 2021-2022

Site Internet - <https://www.escalade-graulhet-lisle.com> Contact : escalade.graulhet@gmail.com

Renouvellement : oui / non

Coordonnées

NOM : Prénom :
Date de naissance : Sexe :
Adresse :
Ville : Code postal :
Mobile : Fixe :
E-mail :@.....

Certificat médical :

Médecin Date :

Renouvellement de la licence

Vous avez transmis un certificat médical l'an dernier. Le questionnaire de santé que le club va vous remettre est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et compléter ci-dessus.

Attestation de santé :

*Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Pour les mineurs

Je soussigné(e)..... en ma qualité de représentant légal de.....qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Tarifs

Séances libres :

Inclus : adhésion au club + assurance « Base 12,50 € » + affiliation fédérale FFME

Adulte 130€

Licence Découverte : 6 € par jour

Enfant (15-17) 90 €

Famille 100 € *Le tarif famille est appliqué à partir de la 3ème personne licenciée : même adresse et/ou même nom*

Ecole d'escalade du mercredi à Graulhet ou du mardi à Lisle sur Tarn suspendues

Inclus : adhésion au club + assurance « Base 14 € » + affiliation fédérale FFME + encadrement du Brevet d'Etat

Supplément d'assurance possible Options

Assurance « Base + » : + 3 €

Option ski + 5 €

Option Trail +10€

Assurance « Base ++ » : + 10 €

Option VTT + 30 €

Option slackline ou highline + 5 €

Déjà licencié FFME dans un autre club Carte club 55 €

T-shirt du club

Enfant : 10 € Adulte : 10 €

Total réglé ce jour :€

Accord tacite d'utilisation d'image :

Nom du responsable légal (*pour les mineurs*) :

Refuse la prise de photographie et la réalisation de documents filmés me concernant, ou concernant mon enfant, et la diffusion sur tout type de support, pour la promotion et la vie interne du club d'escalade.

Règlement du jeune grimpeur :

Si le comportement du grimpeur n'est pas adapté au bon fonctionnement de la séance, les responsables se réservent la possibilité de suspendre sa participation aux entraînements après entretien avec ses parents.

Fait à le

Signature (responsable légal, pour les mineurs) :